



## **Votre cerveau agit-il à l'encontre de vos intérêts financiers ?**

En cette période de confinement, nous avons décidé de vous adresser une lettre hebdomadaire afin de prendre les bonnes décisions concernant votre patrimoine.

Tout d'abord, nous vous invitons à poursuivre la reconnaissance de nos personnels hospitaliers en vous rendant à vos fenêtres chaque soir à 20H et à suivre scrupuleusement les consignes de confinement et de sécurité.

Maintenant que nous commençons à y voir plus clair en matière patrimoniale, il va falloir anticiper l'après. Les placements préférés des français vont être mis à mal :

- Les fonds € des contrats d'assurance vie vont se rapprocher d'une valorisation à 0% compte tenu de l'évolution des marchés obligataires en ces temps de crise
- L'immobilier va souffrir au niveau des rendements surtout pour les baux commerciaux. Les SCPI spécialisées sur ce domaine vont accuser le coup. Les valorisations devraient aussi s'en ressentir puisque les agents immobiliers ne peuvent plus effectuer de visites. De plus, ils ont ouvertement critiqué les notaires qui ne signent quasiment plus d'actes authentiques. Du coup, l'offre va être plus forte que la demande. Les experts prévoient une baisse du prix de l'immobilier d'environ 10 % sur les mois à venir
- Le livret A ne rapporte plus que 0,5 % depuis le 1er février

L'union européenne vient d'annoncer la suspension des règles de discipline budgétaire. C'est une mesure inédite. Les banques centrales et les Etats ont décidé d'inonder les marchés de liquidités et ce n'est pas fini puisque devrait intervenir "l'helicopter money". Pas besoin de dessin, il s'agit de distribuer de l'argent directement aux ménages afin qu'ils consomment. Cela profitera directement aux entreprises. Ces dispositions nous rendent confiants pour l'avenir même si la route va être encore longue.

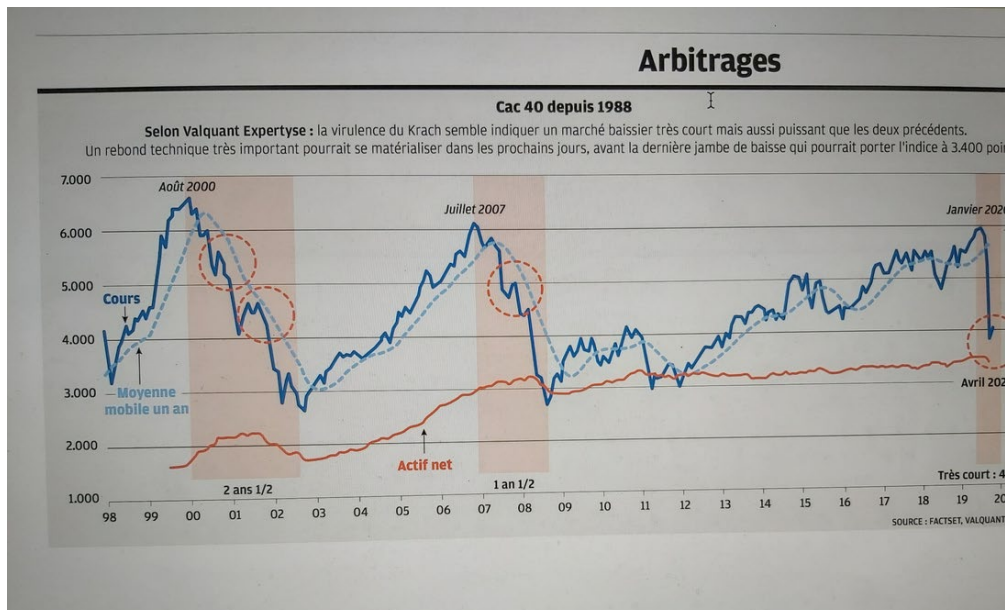


Comme évoqué la semaine passée, il n'y aura pas d'alternative ! Il faudra se diversifier sur les marchés actions pour ceux qui souhaitent voir évoluer leur patrimoine sur les 5 prochaines années. Cela devrait être bon pour votre patrimoine et cela sert à financer l'économie.

Oubliez les expériences passées ! Vous êtes aujourd'hui dans les meilleures conditions pour investir en bourse. Pour ce faire, nous avons retenu 2 possibilités :

- Soit, vous investissez directement en titres vifs ou sur des fonds mutualisés : SICAV ou FCP. Il faut respecter une grande discipline et méthodologie pour réussir son investissement. L'analyse comportementale montre que votre cerveau fonctionne à l'inverse de vos intérêts boursiers. En effet, quand il est rassuré en fin de période de hausse, il vous incite à investir. L'expérience montre qu'il est trop tard. Lorsque les marchés dévissent comme ces dernières semaines, il vous incite à ne pas investir ou pire, à vendre vos positions. L'expérience montre que c'est le contraire qu'il faut faire. Ceux qui ont su acheter en pleine baisse de la crise des "subprimes" s'en frottent encore les mains aujourd'hui... Revenons au concret :

Ce graphique montre qu'il est très rare que les cours descendent en dessous de l'actif net d'une société. L'actif net est la somme des actifs détenus par une entreprise moins les dettes. Il ne prend pas en compte les plus-values ou les bénéfices à venir.



Le point d'entrée idéal serait à 3400 points mais nous ne sommes pas dans une science exacte. C'est la raison pour laquelle, nous vous avons conseillé dès le mercredi 18 mars de repartir à l'achat pour un tiers de vos liquidités disponibles. Le CAC valait à la clôture 3 754,84. Il a clôturé hier à 4 242,70 points soit une progression de 11,50 %. Nous vous avons conseillé des fonds thématiques. Ils ont très bien rebondi aussi. Tant mieux pour ceux qui ont su réagir vite. Rien n'est perdu pour les autres. Il vous suffit de nous contacter pour définir les sommes que vous seriez en mesure de consacrer aux marchés actions et de les mettre en attente à disposition. Nous vous aiderons à être réactifs lors de la prochaine opportunité d'achat. Nous pensons qu'il y aura d'autres portes d'entrée.

- Soit, vous investissez sur des fonds structurés. Le principe de ces fonds est de définir un rendement fixe versé en cas de réalisation d'un objectif. Nous pourrions par exemple choisir l'Eurostoxx 50 en indice de référence (ce sont les 50 plus grosses capitalisations européennes). Dans ces périodes compliquées autant se retourner vers les entreprises les plus sûres. Le fonds est mis en place pour une période de 10 ans. Toutefois, dès que l'indice retrouve son niveau d'origine sur une périodicité annuelle, un rendement connu à l'avance vous est versé rétroactivement par année écoulée et le fonds s'arrête. Ainsi, ceux qui pensent que l'Eurostoxx 50 vaudra plus dans un an qu'aujourd'hui (ou dans 2 ans ou dans 3 ans...) ont tout intérêt à se diversifier sur ce genre de support. La crise actuelle devrait nous permettre de travailler sur un taux annuel entre 7,5 et 8,5 %. Nos partenaires sont en train de nous monter un produit dédié. Les clients qui nous ont fait confiance sur les contrats précédents en sont sortis gagnants. Nous n'avons aucun fonds structuré en cours puisque nous n'avons pas souhaité en proposer

tant les fonds marchés étaient chers. Il en va autrement aujourd'hui, et nous souhaitons vous en faire profiter au plus tôt.

Les conseils doivent être personnalisés en fonction des recueils d'informations à jour et des profils risques à jour également.

Les performances du passé ne préjugent pas des performances à venir.

Sachez profitez du temps qui vous est offert actuellement pour faire évoluer favorablement votre patrimoine.

Tous nos vœux de santé à vous et vos familles !

Bien Cordialement,

Franck Noguès

CONSEILS ET PATRIMOINES

350 AVENUE DU PRADO, 13008 MARSEILLE

[www.conseilsetpatrimoines.com](http://www.conseilsetpatrimoines.com)

Le 25 mars 2020